

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
Séance du 12 septembre 2024

Envoyé en préfecture le 20/09/2024

Reçu en préfecture le 20/09/2024

Publié le

ID : 058-265801944-20240912-DEL12092024_13-DE



Le nombre de membres du Conseil d'Administration en exercice est de 13.

Effectif légal : 7

Procurations : 4

Présents (8) :

Martine Mazoyer, Vice-Présidente
Myrienne Bertrand, Conseillère Municipale
Guillaume LARGERON, Conseiller Municipal
François Diot, Conseiller Municipal
Jacqueline Pasin, Administratrice
Nathalie Gemza, Administratrice
Michèle Roy, Administratrice
Roger Clay, Administrateur

Excusés (4) :

Denis Thuriot, Président – procuration à Martine Mazoyer
Philippe Cordier, Conseiller Municipal, Vice-Président délégué – procuration à Myrienne Bertrand
Hervé Barse, Conseiller Municipal – procuration à Roger Clay
Gérard Ferrand, Administrateur – procuration à Jacqueline Pasin
Éliane Barbier-Humeau, Administratrice

DEL12092024-13

CHOIX COFFRET GOURMAND 2024

Exposé,

Vu le Code de l'Action Sociale et des Familles,
Vu le Code des Marchés Publics et notamment son article 28,
Vu la consultation lancée en procédure adaptée le 4 juin 2024,

Considérant les offres reçues pour les coffrets et leur analyse effectuée au regard des critères définis, du nombre de produits et du contenant proposé ;

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration a décidé :

- De retenir la proposition de la Société ANDIKADO sise 3 Avenue du 8 Mai 1945 à Coulanges-lès-Nevers, d'un montant unitaire de 17.20 €, incluant la demande complémentaire d'un sachet,
 - D'autoriser le Président du C.C.A.S. à signer tout document en lien avec cette décision.
- Les crédits correspondants sont inscrits au Budget Primitif 2024.

Adopté à l'unanimité par 11 voix (dont 4 procurations).

Mme Michèle Roy siégeant au titre de "La Sauvegarde 58" qui avait répondu à la consultation, ne prend pas part au vote.

**La Vice-Présidente,
Martine Mazoyer**